

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du jeudi 8 décembre 2022

La séance a lieu en présentiel

Membres votants présents : Atef Asnacios (arrivé à 14h15), Mathilde Badoual, Tristan Beau (départ à 17h30), Imane Boucenna, Florent Carn (départ à 16h), Yves Chanteux(départ à 16h30, représenté ensuite par Alexandre Creusot), Yves Charon (arrivé à 14h45), Sylvain Courrech du Pont, Alexandre Creusot, Kristina Davitt, Nicolas Desprat, Jessica Jin (arrivée à 15h30), Florence Elias (départ à 16h), Matthias González, Laurent Ménard, Christophe Mora, Giuliano Orso (départ à 16h, représenté ensuite par Laurent Ménard), Sébastien Rodriguez (départ à 16h40), Benjamin Thiria (départ à 16h45)

Membres votants représentés : Darine Abi Haidar (par Laurent Ménard), Florent Baboux (par Alexandre Creusot), Irena Nikolic (par Florence Elias), Alain Sacuto (par Giuliano Orso)

Membres votants excusés : Cécile de Hosson, Simona Mei, Guillaume Patachon

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Olivier Cardoso, Julien Girard (départ à 17h), Souad Namane (départ à 17h)

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Farida Aït-Hamoudi, Raphaël Galicher

Matthias González est président de séance.
Sylvain Courrech du Pont est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Bilan de prise en compte des stages L3/M1 dans la foire 2021-2022 et proposition pour 2022-2023 (Matthias González) – vote

- Maquette de la L3 Pro Anamat (Florent Carn) – vote

- Demandes de décharge d'enseignement - votes

- de Julien Heuvingh
- de Andrew Callan-Jones
- de Yvonne Beccherini

- Points d'informations :

- relais handicap
- nouveaux statuts CENS
- 4 sujets à discuter lors de futurs CUFR/CS/CENS

- points divers

La séance débute à 14h

Bilan de prise en compte des stages L3/M1 dans la foire 2021-2022 et proposition pour 2022-2023 (Matthias González)

- Bilan

6h équivalent TD ont été attribués par stagiaire de L3 ou M1 dans une formation dans laquelle des étudiants de UPCité sont inscrits, notamment pour inciter les enseignants à prendre des stagiaires. En 2021-2022, il y a eu 40 stages (240 h eq. TD) de L3/M1 encadrés par 34 enseignants-chercheurs.

- Déroulement et proposition pour 2023-2024

Proposition : élargir aux stagiaires de L3/M1 venant d'autres universités mais faisant leur stage avec un enseignant UPCité. Nicolas est réservé, les autres membres sont pour.

Sébastien propose de moduler entre L3 et M1. Discussion sur la prise en compte des stages par la foire : rétrospectivement sur l'année en cours ou l'année suivante ? Olivier Cardoso dit que cela revient au même et que continuer comme en 2021-2022 (rétrospectivement) convient.

Vote à l'unanimité pour : 6h par stage de L3/M1 quelque soit l'université d'appartenance de l'étudiant.

Maquette de la L3 Pro Analyse des Matériaux (Florent Carn)

Florent présente la nouvelle maquette du L3. Les principales nouveautés sont qu'ils passent en alternance 1mois/1mois tout au long de l'année et que tout en continuant sur l'étude des métaux, ils s'ouvrent sur la matière molle avec 2 nouvelles UE : matière molle (verre, céramique et biomatériaux, matériaux de construction, alimentaire, cosmétique) et la rhéologie.

Chiffres : 334 h de cours présentiels pour les étudiants, correspondant à 431 h eq. TD dont 269 enseignées par des enseignants-chercheurs de l'UFR et 162 par des extérieurs.

Soutenabilité de la formation : recette : 7767 euros par contrat d'apprentissage soient 93204€ pour 12 apprentis. Dépenses : fonctionnement (5000 euros), masse salariale (27262€), prélèvement UFR (7270€), total pour 12 apprentis : 53512 euros. La formation est soutenable à partir de 5 étudiants.

Discussion au cours de la présentation :

Il y a une UE « autoformation » permettant le passage de formations comme « Risques et préventions », ... Question de Laurent Ménard : Les formations sont-elles payantes ? Égalité des chances ? Florent propose d'en financer quelques-unes ou de voir si le CNRS peut le faire. Il rappelle par ailleurs que l'UE vaut pour 0 ECTS.

Mise en garde de Laurent et Imane sur le ratio taux horaire / ECTS des différentes UE.

Discussion parallèle : Il y a un problème avec les étudiants qui sortent de la formation Phy Tech qui ne veulent pas aller en L3 pro ou ne trouveraient pas de contrat d'apprentissage et à qui nous devons proposer une poursuite d'étude. La licence de physique fondamentale ne leur est pas appropriée.

Vote : La nouvelle maquette est votée à l'unanimité.

Demandes de décharge d'enseignement sur contrat

Discussion générale sur le fait que cela implique que le service soit fait par des vacataires, sur les critères d'attribution des décharges (nombre d'heures d'enseignement minimum, cumul). Yves Charon met en garde à ne pas accepter l'équivalence de chaire d'excellence financée sur projet. Matthias, Atef et Olivier rappellent que le nombre d'heures de décharge reste pour le moment raisonnable.

Julien Heuvingh demande une décharge de 1/3 de son service pour 5 ans sur un contrat obtenu.
Vote : Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Andrew Callan-Jones demande une décharge de 50 h sur projet Emergence recherche UPCité.
Vote : Le conseil est d'accord à l'unanimité moins une abstention.

Yvonne Beccherini demande à compter dans son service 12h enseignées en dehors de l'UFR (Data Intelligence Institute of Paris, DiiP). Cette demande fait débat. Yvonne a un petit service (64h), le CENS a déjà accepté de lui compter 12h faites au DiiP cette année, la demande concerne l'année en cours. Vote : Le conseil est contre à l'unanimité car la demande concerne l'année en cours mais est prêt à reconsidérer une demande ultérieure. Il faudra néanmoins préciser les relations avec le DiiP. En particulier, à l'instar de ce qui se fait pour les écoles doctorales dans lesquelles des formations sont comptées dans nos services, il faudrait qu'un correspondant au sein du DiiP soit identifié pour être le point de contact de l'UFR/du CENS pour l'ensemble des demandes de formations liées au DiiP. Une discussion pourrait alors être amorcée entre l'UFR et le DiiP sur un volant d'heures global que l'UFR pourrait inclure dans les services de la foire.

Points d'informations

- relais handicap

La réforme est repoussée à la rentrée universitaire prochaine. Les questionnaires envoyés par Laurent Ménard en L1/L2 montrent que les étudiants sont majoritairement contre le projet de réforme.

Le groupe ad hoc au sein de la faculté doit se réunir dans les semaines/mois à venir. Alexis Coleiro (réfèrent handicap de l'UFR) en fait partie et continuera à porter la voix de l'UFR.

Le personnel du relais handicap a également contacté Alexis Coleiro pour proposer de venir en février pendant l'heure du déjeuner faire une présentation/discussion informelle sur le relais à destination de tout personnel de l'UFR (enseignants-chercheurs et administratif). La date précise doit être fixée ultérieurement.

- nouveaux statuts CENS

Les statuts du CENS (comme pour tous les conseils de l'UFR) doivent être re-rédigés pour des raisons juridiques suite à la création de Université Paris Cité. Matthias et Atef disent que de leur point de vue, le CENS fonctionne bien tel quel (en particulier la composition du CENS revue en début de mandature). Ils demandent si des personnes voudraient changer des points particuliers. Sans réponse, il est acté que les règles actuelles seront transposées dans la trame des nouveaux statuts et ceux-ci seront soumis aux différents conseils après validation par les services juridiques.

À l'occasion de la discussion sur les statuts, Matthias et Atef signalent qu'une discussion a eu lieu en bureau sur la procédure d'évaluation des demandes d'avancement de grade, et en particulier de la constitution du comité interne d'évaluation. Une idée émise en bureau serait d'avoir dans ce comité interne des personnes (rang A et B) issues du CENS pour évaluer les

aspects enseignements des dossiers. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CENS pour discussion.

- Sujets à discuter lors de futurs CUFR/CS/CENS

Atef Asnacios propose de mettre à la discussion de futurs CUFR/CS/CENS les problèmes de la souffrance au travail, de la souveraineté numérique et des graduate schools.

Yves Charon abonde en mentionnant également la mutation du paysage de l'ESR (le lien avec les formations privées par exemple), le « vivre ensemble, enseigner ensemble ».

Nicolas Desprat veut mettre à la discussion « définir le métier d'enseignant-chercheur ». Il est décidé que cette discussion portée par Nicolas sera mise à l'ordre du jour du prochain CENS.

Points divers

- suite à l'appel à candidatures pour la responsabilité du M1 PPM, Florent Baboux a été choisi pour prendre la succession de Sylvain Chaty.

- la journée portes ouvertes de la faculté des sciences aura lieu le samedi 11 février.

=====

La séance est levée à 17h40.

=====